



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux -AMMC- a visé, en date du 27 novembre 2019 et sous la référence N° VI/EM/029/2019, le prospectus relatif à l'émission obligataire subordonnée du Crédit Agricole du Maroc (CAM) pour un plafond de 450 000 000 MAD.

Le prospectus visé par l'AMMC est disponible à tout moment dans les lieux suivants :

- Siège social du Crédit Agricole du Maroc : Place des Alaouites – BP 49 – 10 000 Rabat / Tél : 05 37 21 71 88 ;
- A Holdagro: 33 Avenue Atlas Agdal – Rabat / Tél : 05 37 26 92 79 ;
- Au siège de Capital Trust Finance et Capital Trust Securities: 50, Bd. Rachidi – Casablanca / Tél : 05 22 46 63 50 ;
- Au siège de Valoris Corporate Finance et de Valoris Securities: 355, Route d'El Jadida – Casablanca / Tél : 05 22 23 97 60 ;
- Sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma) ;
- Sur le site du CAM (www.creditagricole.ma).

Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site du CAM :

<https://www.creditagricole.ma/fr/toutes-les-publications>

Par ailleurs, des résumés du prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site du Crédit Agricole du Maroc :

<https://www.creditagricole.ma/fr/toutes-les-publications>